

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL SST INITIAL.

NOM DU FORMATEUR :	SIGNATURE DU FORMATEUR :

***PUBLIC CONCERNÉ :** Tous les salariés des entreprises.

***OBJECTIFS :**

- ✚ C2 Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.
- ✚ C3 Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée.
- ✚ C4 Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- ✚ C5 Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.
- ✚ C1 Délimiter son champ d'intervention en matière de secours.
- ✚ C6 Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- ✚ C7 Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- ✚ C8 Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

***PRÉREQUIS :** Aucun

***DURÉE :** 14 heures sur 2 jours de formation.

NB : Le présent programme peut être complété de 2H pour le traitement des conduites particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise.

***NOMBRE DE PARTICIPANTS :** Groupe de 4 à 10 personnes.

***MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

Apprentissage en groupe et en sous groupe

Situations professionnelles reconstituées, jeux de rôle et cas concrets

Exercices de simulation liés aux risques professionnels

Partage d'expériences et des bonnes pratiques

Approche participative et démonstrative

FORMATEUR :

Titulaire du certificat de « formateur SST » valide.

MATERIELS PEDAGOGIQUE :

Rétro et vidéo projecteur

1 mannequin adulte, 1 enfant, 1 bébé,

1 kit maquillage.

1 masque par stagiaire. (Dans un souci d'hygiène, les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuels).

1 sac pulmonaire par stagiaire.

Différents matériels pour les simulations

1 plan d'intervention + Pictogrammes

1 plan d'actions prévention + pictogrammes

1 défibrillateur automatisé.

1 autocollant SST par stagiaire.

1 livret « aide-mémoire SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL » édition INRS par stagiaire.

Le matériel est nettoyé et désinfecté après chaque formation.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- ✓ Protéger de façon adaptée.
- ✓ Examiner la victime.
- ✓ Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- ✓ Secourir la victime de manière appropriée.

Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- ✓ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- ✓ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

SITUATION INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

Traiter l'ensemble des risques inhérents à l'entreprise et/ou à la profession, qui nécessite une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans la formation de base.

Délais d'accès : 15 jours avant le début de la session, pour inscription FORPREV. Si la session est commandée par un seul client. S'il s'agit d'une session ouverte par FORMOSECOURS, 48 heures avant le début de la session.

Date de session : Se référer au devis, ou au site internet : www.formosecours.fr

Nom du responsable pédagogique et référent handicap : M. CAMUS Sébastien.

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, nous contacter pour mettre en place une adaptation de la formation.

Évaluation : Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail.

Validité : le certificat délivré par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS est valable 24 mois. Passé ce délai vous n'êtes plus autorisé à exercer en tant que SST. Afin d'être de nouveau certifié SST, vous devez effectuer une session MAC SST d'une durée de 7 heures.

Il n'y a pas de délai pour passer un MAC SST au-delà des 2 ans. Cependant si ce délai est trop important il est souhaitable de refaire une formation initiale.